

Délibération n°D20230026

Rapporteur : Michaël DESTOMBES

Service : Commerce et Artisanat

Secrétaire de séance : Fatih BANCAL

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le TRENTE MARS, à 18 heures, les membres du Conseil Municipal de la Ville de BERGERAC se sont réunis au nombre de 25, 26, 25, 24, 23, 24, 23, 22, 21, 20 à l'hôtel de Ville, en vertu de l'article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la convocation en date du 23/03/2023

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs Jonathan PRIOLEAUD, Charles MARBOT, Josie BAYLE (1), Eric PROLA (2), Gérald TRAPY, Marie-Claude ANDRIEUX (3), Christophe DAVID-BORDIER, Joaquina WEINBERG (4), Alain BANQUET, Christian BORDENAVE, Jean-Pierre CAZES (5), Fatih BANCAL, Marc LETURGIE, Florence MALGAT, Joël KERDRAON, Marie-Hélène SCOTTI, Stéphane FRADIN, Michaël DESTOMBES, Farida MOUHOUBI (6), Joëlle ISUS, Jean-Claude REY, Marion CHAMBERON, Fabien RUET, Hélène LEHMANN, Christine FRANCOIS, Julie TEJERIZO (7), Lionel FREL (8).

ABSENTS EXCUSES : Laurence ROUAN	a donné délégation à	Jonathan PRIOLEAUD
Josie BAYLE	a donné délégation à	Florence MALGAT
Marie-Lise POTRON	a donné délégation à	Christian BORDENAVE
Corinne GONDONNEAU	a donné délégation à	Gérald TRAPY
Jacqueline SIMONNET	a donné délégation à	Christine FRANCOIS
Marie-Claude ANDRIEUX	a donné délégation à	Marie-Hélène SCOTTI
Eric PROLA	a donné délégation à	Christophe DAVID-BORDIER
Lionel FREL	a donné délégation à	Julie TEJERIZO

ABSENTS : Adib BENFEDDOUL, Paul FAUVEL, Stéphanie PONCET, Stéphane LE BERRE.

(1) Départ au dossier n°1 « Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes sur l'examen des comptes et de la gestion de la ville de BERGERAC – Exercice 2015 à 2021 »

(2) Départ au dossier n° 7 « Recours au bénévolat »

(3) Départ au dossier n°4 « Attribution des subventions aux associations – Année 2023 »

(4) Départ au dossier n°19 « Motion de retrait de la réforme des retraites »

(5) Départ au dossier n°19 « Motion de retrait de la réforme des retraites »

(6) Départ au dossier n°19 « Motion de retrait de la réforme des retraites »

(7) Départ au dossier n°2 « Fiscalité – Vote des taux 2023 »

(8) Arrivé au dossier n°4 « Attribution des subventions aux associations – Année 2023 »

REDEVANCE DES TERRASSES SITUÉES AUTOUR DE LA HALLE - EXONÉRATION PARTIELLE POUR LES MOIS D'AVRIL ET MAI 2023

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et notamment l'article L 2125-1 ;

VU instruction budgétaire et comptable M. 14 ;

VU l'arrêté municipal AG2013-647 en date du 17/05/13 portant règlement d'installation des terrasses et étalages des commerces bergeracois ;

VU la décision de Monsieur le Maire L2022-0399 du 01/09/22 fixant les tarifs des terrasses des commerces notamment ;

VU le permis d'aménager de la halle et de ses pourtours n° PA 024 037 21 D0004 délivré par la Ville en date du 8 janvier 2022 ;

VU l'incidence financière estimée autour de 4 000 € ;

VU l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 20/03/23 ;

CONSIDÉRANT que les travaux d'aménagement de voirie et de reprise des réseaux autour de la halle, sis Place Louis de la Bardonnie, vont impactés pendant les mois d'avril et mai l'utilisation des terrasses d'été accordées précédemment aux commerçants alentours ;

CONSIDÉRANT que la période estivale, allant du 1^{er} avril au 31 octobre 2023, est soumise à une redevance d'occupation du domaine public et que les commerçants ci-dessous vont être impactés par les travaux d'aménagement de voirie et de reprise des réseaux autour de la halle initiés par la Ville ;

N° DE SIRET	ETABLISSEMENT	NOM GÉRANT	ADRESSE
880 048 715 00010	AUTHENTIC	Mme BASSET	7 rue Colonel de Chadois
878 192 186 00012	LE CONFLUENCE	M. FUENTES	16 rue Colonel de Chadois
848 897 880 00011	L'ATYPIC	Mme CONTRERAS	3 rue du Dragon
794 892 349 00018	FRENCH COFFEE SHOP	Mme HAMBURGER	5 rue Paul Bert
914 687 082 00018	LE 360°	M. GALLOIS	7 rue Paul Bert
823 664 123 00010	LE BISTROT DE L'ANCIEN TEMPLE	M. LAVAL	9 place Louis de la Bardonnie
898 544 119 00019	LE MÉDICIS	M. JIMEL	12 place Louis de la Bardonnie
850 961 731 00013	LE CAFÉ DU MARCHÉ	M. BONO	14 place Louis de la Bardonnie
483 080 271 00016	LA BLANCHE HERMINE	M. DETRAZ	16 place Louis de la Bardonnie
490 310 513 00018	LA TABLE DU MARCHÉ	M. CUZIN	21 place du Marché Couvert
530 320 050 00012	AI SUSHI	M. HUANG	27 Grand'rue
413 419 235 00010	LE CHICH	M. HACHICHE	25 Grand'rue
808 490 908 00015	BRULERIE DU PÉRIGORD	M. PINSON	21 Grand'rue
434 768 339 00013	LA BODEGA	M. PAGNIN	4 rue de la Brèche
492 439 997 00031	PICNIC EN VILLE	M. BERTRAND	33 Grand'rue

CONSIDÉRANT qu'au regard de ces désagréments, un abandon de recettes relatif aux terrasses mises en place par ces commerçants semble raisonnable ;

CONSIDÉRANT que l'adoption d'une telle mesure nécessite l'accord du Conseil Municipal conformément aux règles de comptabilité publique ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **D'ACCEPTER** de renoncer au recouvrement du produit d'occupation du domaine public relatif aux terrasses installées par les commerçants autour de la halle, Place Louis de la Bardonnie, qui seront impactés par les travaux de voirie programmés pour les mois d'avril et mai 2023 ;
- **D'ARRÊTER** les listes des bénéficiaires de cette renonciation comme suit :

N° DE SIRET	ETABLISSEMENT	NOM GÉRANT	ADRESSE
880 048 715 00010	AUTHENTIC	Mme BASSET	7 rue Colonel de Chadois
878 192 186 00012	LE CONFLUENCE	M. FUENTES	16 rue Colonel de Chadois
848 897 880 00011	L'ATYPIC	Mme CONTRERAS	3 rue du Dragon
794 892 349 00018	FRENCH COFFEE SHOP	Mme HAMBUGER	5 rue Paul Bert
914 687 082 00018	LE 360°	M. GALLOIS	7 rue Paul Bert
823 664 123 00010	LE BISTROT DE L'ANCIEN TEMPLE	M. LAVAL	9 place Louis de la Bardonnie
898 544 119 00019	LE MÉDICIS	M. JIMEL	12 place Louis de la Bardonnie
850 961 731 00013	LE CAFÉ DU MARCHÉ	M. BONO	14 place Louis de la Bardonnie
483 080 271 00016	LA BLANCHE HERMINE	M. DETRAZ	16 place Louis de la Bardonnie
490 310 513 00018	LA TABLE DU MARCHÉ	M. CUZIN	21 place du Marché Couvert
530 320 050 00012	AI SUSHI	M. HUANG	27 Grand' rue
413 419 235 00010	LE CHICH	M. HACHICHE	25 Grand' rue
808 490 908 00015	BRULERIE DU PÉRIGORD	M. PINSON	21 Grand' rue
434 768 339 00013	LA BODEGA	M. PAGNIN	4 rue de la Brèche
492 439 997 00031	PICNIC EN VILLE	M. BERTRAND	33 Grand' rue

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires et à signer toutes les pièces relatives à l'aboutissement de ce dossier.

Adopté à 30 voix pour : (Jonathan PRIOLEAUD, Laurence ROUAN (pouvoir), Charles MARBOT, Josie BAYLE (pouvoir), Eric PROLA (pouvoir), Marie-Lise POTRON (pouvoir), Gérald TRAPY, Marie-Claude ANDRIEUX (pouvoir), Christophe DAVID-BORDIER, Joaquina WEINBERG, Alain BANQUET, Christian BORDENAVE, Jean-Pierre CAZES, Fatiha BANCAL, Marc LETURGIE, Florence MALGAT, Joël KERDRAON, Marie-Hélène SCOTTI, Stéphane FRADIN, Michaël DESTOMBES, Farida MOUHOUBI, Corinne GONDONNEAU (pouvoir), Joëlle ISUS, Jean-Claude REY, Marion CHAMBERON, Fabien RUET, Hélène LEHMANN, Jacqueline SIMONNET (pouvoir), Christine FRANCOIS, Lionel FREL).

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, A BERGERAC CE 30/03/2023.

Certifié exécutoire compte tenu du dépôt en Préfecture le ; - 5 AVR. 2023

et de l'affichage en date du - 5 AVR. 2023 d'une durée de deux mois conformément aux indications portées ci-dessus.

La Secrétaire,

Fatiha BANCAL

Le Maire,

Jonathan PRIOLEAUD